

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

**Modèle d'informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Dénomination du produit: BCV Liquid Alternative Beta Selection      Identifiant d'entité juridique: 5493008NH9ND3BUYV609

**Caractéristiques environnementales et/ ou sociales**

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

**Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?**

**Oui**
   **Non**

<input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif <b>environnemental</b> : ___% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Il <b>promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)</b> et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ___% of d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul>
<input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif <b>social</b> : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il <b>promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables</b>



### Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier?

Conformément à l'article 8 de la SFDR, BCV Liquid Alternative Beta Selection promeut une combinaison de caractéristiques environnementales et sociales, tout en respectant les règles de bonne gouvernance et ce, en étant principalement investi dans 5 MSCI Selection Indexes. Les MSCI Selection Indexes sont des indices pondérés en fonction de la capitalisation boursière et ajustés en fonction du flottant, conçus pour représenter la performance des sociétés qui ont une notation environnementale, sociale et de gouvernance ("ESG") élevée par rapport à leurs pairs du secteur, afin de garantir l'inclusion des meilleures sociétés de leur catégorie du point de vue de l'ESG.

Les indices MSCI Selection utilisent les notations des entreprises et les recherches fournies par MSCI ESG Research. En particulier, ces indices utilisent les produits MSCI ESG Research suivants : MSCI ESG Ratings, MSCI ESG Controversies et MSCI Business Involvement Screening Research.

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance couvertes sont les suivantes :

3 Piliers	10 Thèmes	35 Enjeux ESG Clés
Environnement	Changement climatique	Émission de dioxyde de carbone
		Vulnérabilité au changement climatique
		Financement de l'impact environnemental
	Capital naturel	Empreinte carbone du produit
		Biodiversité et utilisation des terres
		Approvisionnement en matières premières
	Pollution & Déchets	Stress hydrique
		Déchets électroniques
		Matériel d'emballage et déchets
	Opportunités environnementales	Émissions toxiques et déchets
		Opportunités dans les technologies propres
		Opportunités dans la construction écologique
Sociale	Capital humain	Opportunités dans la construction écologique
		Santé et sécurité
		Développement du capital humain
		Gestion de la main-d'œuvre
	La responsabilité des produits	Normes de travail de la chaîne d'approvisionnement
		Sécurité chimique
		Protection financière des consommateurs
		Assurer la santé et le risque démographique
		Confidentialité et sécurité des données
		Sécurité et qualité des produits
	Opposition des parties prenantes	Investissement responsable
		Relations communautaires
	Opportunités sociales	Approvisionnement controversé
		Accès aux communications
		Accès au financement
Accès aux soins de santé		
Opportunités en nutrition et en Santé		
Gouvernance	Gouvernance d'entreprise	Conseil de gouvernance
		Rémunération
		Propriété et contrôle
	Comportement d'entreprise	Comptabilité
		Ethique des affaires
		Transparence fiscale

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier?**

Indicateurs de durabilité	Description
Fund Weighted Average ESG Score	La note ESG du Fonds (de 0 à 10, 10 étant la note la plus favorable) est calculée comme une moyenne pondérée (« <i>Weighted Average</i> ») des notes ESG individuelles des émetteurs des titres détenus par le Fonds.  Les scores ESG sont déterminés par notre prestataire de recherche.
% de participations avec une note ESG < BB	Part du Fonds (en %) présentant une note ESG inférieure à BB, sur la base des notes ESG attribuées par notre prestataire de recherche.
% de controverses ESG (i.e a score = 0)	Part du Fonds (en %) présentant des controverses ESG = 0, sur la base d'un score attribué par notre prestataire de recherche.

Des indicateurs seront fournis pour le produit BCV Liquid Alternative Beta Selection et pour un portefeuille similaire utilisant des indices non ESG (c'est-à-dire que chaque indice ESG être remplacé par son indice parent (non ESG) ; les pondérations seront maintenues au même niveau), à des fins de comparaison.

- **Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend notamment poursuivre et comment l'investissement effectués contribue-t-il à ces objectifs?**

BCV Liquid Alternative Beta Selection *ne poursuit pas d'objectifs d'investissements durables.*

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

**Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend notamment poursuivre ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

N/A (pas d'investissements durables).

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

N/A (le produit ne tient pas compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilités).

**Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :**

N/A (pas d'investissements durables).

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



**Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Oui

Non



## Quelle est la stratégie d'investissement suivie par ce produit financier?

Le compartiment BCV Liquid Alternative Beta Selection est conçu pour offrir les avantages des investissements alternatifs sans avoir à y investir directement. Il utilise une approche systématique pour répliquer dynamiquement un portefeuille diversifié de stratégies d'investissements alternatifs par le biais d'instruments financiers liquides.

À l'aide de méthodes quantitatives éprouvées combinées à des analyses qualitatives, nos gestionnaires de fonds identifient les facteurs de risque systématiques - c'est-à-dire des marchés ou des classes d'actifs spécifiques - qui ont un impact significatif et durable sur la performance des investissements alternatifs. Les facteurs sont également sélectionnés en fonction de leur capacité à être répliqués à l'aide d'instruments financiers liquides tels que des contrats à terme et des swaps.

Étant donné que les stratégies de réplication sont basées sur des données historiques, elles sont rétrospectives et souvent lentes à réagir. Notre équipe quantitative développe un modèle innovant qui surmonte ce problème. Le modèle utilise une méthode de filtre de Kalman, qui ajuste rapidement et efficacement l'exposition aux différents facteurs de risque et réplique au plus près la performance d'un portefeuille diversifié de placements alternatifs. Notre compartiment prend des positions longues ou courtes sur différents marchés et classes d'actifs, notamment :

- Actions (petites et grandes capitalisations, marchés émergents, etc.)
- Obligations (souveraines, corporate, etc.)
- Devises

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Les pratiques de **bonne gouvernance** concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.

## Quelles sont les contraintes définies dans la stratégie d'investissement pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont celles promues par la gamme d'indices MSCI Selection sélectionnés dans notre univers d'investissement et notre allocation d'actifs. Les expositions à ces indices ESG sont mises en œuvre au travers d'instruments de swap.

Les indices MSCI Selection sont construits comme suit :

- Univers sous-jacent
  - L'univers de sélection des indices MSCI Selection est défini par les composantes des indices MSCI Global Investable Market (« GIMI »).
- Critère d'éligibilité
  - Les indices MSCI Selection utilisent les notations des entreprises et les recherches fournies par MSCI ESG Research pour déterminer l'éligibilité à l'inclusion dans l'indice.
- Admissibilité aux notations ESG
  - Les indices MSCI Selection utilisent les notations MSCI ESG pour identifier les entreprises qui ont démontré leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG. Les entreprises doivent avoir une notation MSCI ESG égale ou supérieure à « BB » pour pouvoir être incluses dans les indices MSCI Selection.
- Éligibilité au score des controverses ESG
  - Les indices MSCI Selection utilisent les scores MSCI ESG Controversies pour identifier les entreprises impliquées dans des controverses très sérieuses concernant l'impact environnemental, social ou de gouvernance de leurs opérations et/ou produits et services. Les entreprises doivent avoir un score MSCI ESG Controversies de 3 ou plus pour pouvoir être incluses dans les indices MSCI Selection.
- Critères controversés d'implication commerciale
  - Les indices MSCI Selection utilisent MSCI ESG Business Involvement Screening Research pour identifier les entreprises impliquées dans les activités commerciales suivantes. Les entreprises qui répondent aux critères d'implication commerciale sont exclues des indices MSCI Selection.
- Alcool
  - Toutes les entreprises classées comme "producteur" qui gagnent 50 % ou plus de revenus ou plus de 1 milliard de dollars de revenus provenant de produits liés à l'alcool.
- Jeu
  - Toutes les entreprises classées comme impliquées dans les « Opérations » et le « Soutien » qui génèrent 50 % ou plus de revenus, ou plus de 1 milliard de dollars de revenus, à partir de produits liés aux jeux d'argent et de hasard.
- Le tabac
  - Toutes les entreprises classées comme « producteurs » qui gagnent 50 % ou plus de revenus ou plus de 1 milliard de dollars de revenus provenant de produits liés au tabac.
- Pouvoir nucléaire
  - Toutes les entreprises avec 6000 MW ou plus de capacité installée attribuée à des sources nucléaires ou avec 50% ou plus de capacité installée attribuée à des sources nucléaires.
  - Toutes les entreprises impliquées dans l'enrichissement du combustible nucléaire pour la production d'énergie nucléaire.
  - Toutes les entreprises impliquées dans l'extraction d'uranium pour la production d'énergie nucléaire.
  - Toutes les entreprises impliquées dans la conception ou la construction de réacteurs nucléaires pour la production d'énergie nucléaire.

- Armes conventionnelles
  - Toutes les entreprises qui fabriquent des composants d'armes conventionnelles ou des armes et systèmes d'armes conventionnels et qui réalisent 50 % ou plus de revenus, ou 3 milliards de dollars ou plus de revenus provenant de ces activités.
- Armes nucléaires
  - Toutes les entreprises impliquées dans la fabrication de composants d'armes nucléaires ou de systèmes d'armes nucléaires.
- Armes controversées
  - Toutes les entreprises ayant un lien avec les armes controversées (armes à sous-munitions, mines terrestres, armes à uranium appauvri, armes biologiques/chimiques, lasers aveuglants, fragments non détectables et armes incendiaires), telles que définies par la méthodologie des indices MSCI Ex-Controversial Weapons disponibles sur <https://www.msci.com/index-methodology>.
  - Toutes les entreprises classées comme « producteurs » qui tirent au moins 50 % de revenus ou plus de 100 millions de dollars de revenus provenant d'armes à feu civiles.
- Armes à feu civiles
  - Toutes les entreprises classées comme « producteurs » qui tirent au moins 50 % de revenus ou plus de 100 millions de dollars de revenus provenant d'armes à feu civiles.

Pour plus de détails sur le MSCI ESG Controversies Score, veuillez consulter : <https://www.msci.com/documents/1296102/14524248/MSCI+ESG+Research+Controversies+Executive+Summary+Methodology+-+July+2020.pdf/b0a2bb88-2360-1728-b70e-2f0a889b6bd4>

● **Dans quelle proportion minimale le produit financier s'engage-t-il à réduire son périmètre d'investissement avant l'application de cette stratégie d'investissement?**

N/A

● **Quelle est la politique mise en oeuvre pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ?**

Les facteurs de gouvernance évalués pour chaque société incluse dans les indices sont structurés autour de deux thèmes principaux:

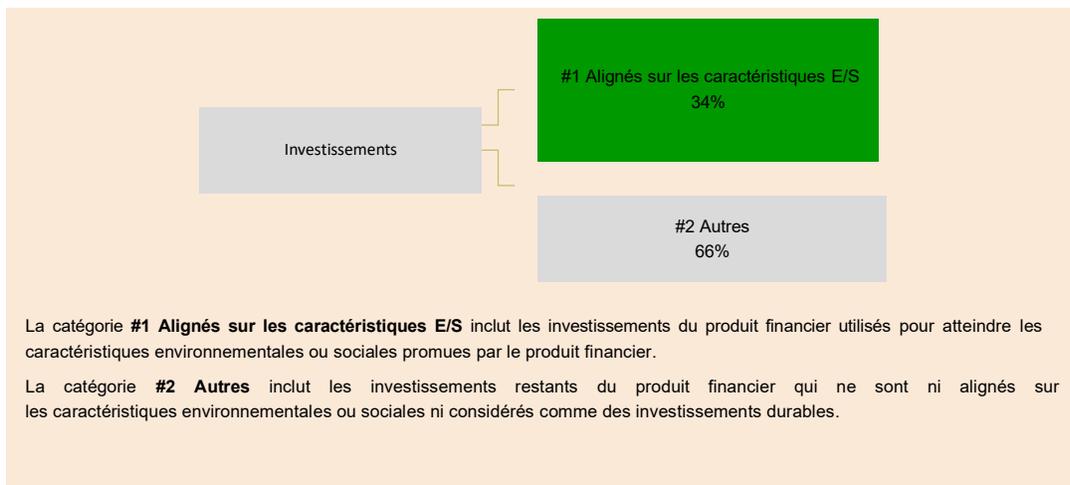
- Gouvernance d'entreprise : structure de propriété et de contrôle de l'entreprise, indépendance et diversité du conseil d'administration, pratiques comptables et salariales.
- Comportement des entreprises : éthique des affaires et transparence fiscale.

Les entreprises font l'objet d'un suivi systématique et continu, y compris un suivi quotidien des controverses et des événements de gouvernance. Les nouvelles informations sont reflétées dans les rapports sur une base hebdomadaire et les changements de score significatifs déclenchent l'examen et la réévaluation des analystes. Les entreprises font l'objet d'un examen approfondi au moins une fois par an.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et du gestion des déchets.



### Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier?



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de

### Comment l'utilisation de produits dérivés permet-elle d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier?

Les dérivés sont principalement utilisés pour obtenir une exposition d'investissement aux indices « *Equity and Corporate Fixed Income* » MSCI Selection indices qui tiennent compte des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Comme tous les investissements dans les caractéristiques E/S #1 alignées sont basés sur la gamme d'indices MSCI Selection, il est garanti que le produit financier sera aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales associées à ces indices.

La construction de ces indices garantit que les approches suivantes sont effectivement appliquées :

Classe d'actifs	Approche(s) ESG	Description
Equity and Corporate Fixed Income	Politique d'exclusion	Éliminer les entreprises impliquées dans le charbon thermique, les activités pétrolières et gazières non conventionnelles et les secteurs du tabac, de l'alcool, des jeux d'argent et des armes (controversés et nucléaires).
	Meilleur de sa catégorie	Sélection d'entreprises qui ont des notes environnementales, sociales et de gouvernance («ESG») élevées par rapport à leurs pairs du secteur (c'est-à-dire que dans l'ensemble, les indices MSCI Selection ciblent une couverture de 50% de l'indice parent MSCI sous-jacent).



### Dans quelle proportion minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

N/A (pas d'investissements durables).

### Le produit financier invest-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaires qui sont conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui

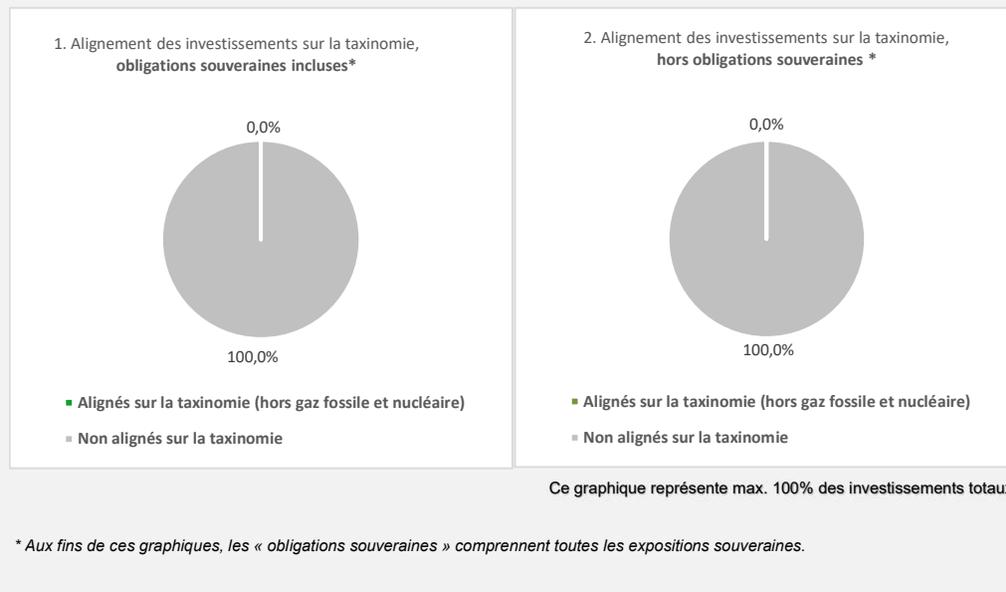
Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge à gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



● **Quelle est la proportion minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A (pas d'investissements durables).



**Quelle est la proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

N/A (pas d'investissements durables).



**Quelle est la proportion minimale d'investissements durables sur le plan social?**

N/A (pas d'investissements durables).



**Quels sont les investissements inclus dans la catégorie «#2 Autres», quelle est leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?**

Les autres investissements comprenaient des expositions via des contrats à terme aux taux d'intérêt longs américains et allemands et aux devises (EUR/USD et USD/JPY), actifs qui ne peuvent être considérés comme spécifiquement alignés sur les critères ESG. Ces actifs font partie de notre méthodologie quantitative qui vise à répliquer les rendements d'un portefeuille diversifié d'investissements alternatifs.

Étant donné que l'exposition aux actifs découlant de notre méthodologie quantitative est mise en oeuvre par le biais de produits dérivés, les liquidités sont investies à la fois dans:

- Bons du Trésor américain (sur différentes échéances) : sélectionnés pour deux caractéristiques clés, c'est-à-dire liquidité et devise de base (USD étant la devise de base de cette stratégie) ;
- des comptes courants, principalement auprès de notre banque dépositaire.

Les investissements inclus dans #2 Autres ne participent pas à l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le fonds et n'incluent pas de garanties minimales.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



**Un indice spécifique est-il désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet?**

N/A

● **Comment l'indice de référence est-il en permanence aligné sur chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier?**

N/A

- **Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il à tout moment garanti ?**

N/A

- **En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large pertinent?**

N/A

- **Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné?**

N/A



**Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit?**

**De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet de GERIFONDS (Luxembourg) SA:**

<https://www.gerifonds.lu/fr/page/investissements-durables>